



FellayCoursMusique.ch

depuis 1982

Contrat d'inscription

Nom Prénom(s) élève(s)

Tel Domicile Mobile

- Le **forfait de 220 CHF/mois** payable en espèces à la première leçon du mois comprend un cours privé de 40 minutes par semaine. Un rabais de 10 CHF s'applique par élèves d'une même famille.
- Les cours n'ont pas lieu pendant les vacances d'automne, de Noël, de février, de Pâques (canton de Genève) toutefois le forfait de 220 CHF/mois reste conforme durant cette période.
- Pendant les vacances d'été il n'y a pas de cours, les élèves peuvent cependant s'inscrire pour des cours d'été si ils le souhaitent.
- Les cours manqués ne sont pas remboursés mais rattrapés par **groupes d'élèves** pour autant qu'ils soit annoncés au minimum **48 heures l'avance**, les rattrapages ont lieux le samedi.
- Le contrat se renouvelle automatiquement chaque mois et chaque nouvelles rentrées scolaires.
- L'élève qui désire interrompre les cours doit en informer le professeur au minimum **1 mois à l'avance** et courant du **mois de juin** pour la rentrée scolaire du mois de septembre, faute de quoi le montant de 220 CHF pour le mois de septembre devra être réglé.
- Les élèves se voient offert la possibilité d'enregistrer des clips vidéos, l'élève doit cependant disposer d'un certain niveau pour pouvoir y participer.

Par ma signature sur ce présent document, j'atteste avoir pris connaissance des informations relatives au contrat, d'en accepter le contenu et m'engage à les respecter.

Nom

Prénom

Lieu, date

Signature